

Aux parents des élèves des
établissements scolaires primaire
et secondaire de
Moudon-Lucens et Environs

Réf. MCU/itr

Moudon, le 23 septembre 2026

Conseil d'établissement

Madame, Monsieur,

Le Conseil d'établissement des établissements scolaires primaire et secondaire de Moudon-Lucens et environs va être prochainement mis en place pour la législature 2026-2031.

Le Conseil d'établissement est composé de 16 membres, élus pour une durée de 5 ans et rééligibles. La répartition est la suivante :

- 4 représentants des autorités communales
- 4 représentants des parents d'élèves
- 4 représentants des milieux et organisations concernés par la vie des établissements
- 4 représentants des professionnels actifs au sein de rétablissement

Le Conseil se réunit au moins trois fois par an pour participer à l'insertion des établissements scolaires dans la vie locale et veiller à la cohérence de la journée de l'enfant-élève en formulant des propositions à l'intention des instances compétentes. Il permet l'échange d'informations et de propositions entre les différents acteurs de la vie des élèves.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter la page Internet de notre association et le règlement du Conseil d'établissement :

<http://www.aismle.ch/conseil-d-etablissement-fr23.html>

Vous pouvez devenir un des membres des représentants des parents. A cet effet, vous êtes invités à la réunion qui se déroulera

le jeudi 5 novembre 2026 à 20h00
Bâtiment G salle 006 au Collège du Pré au Loup à Lucens
(dans le bâtiment du secrétariat selon plan au dos de la lettre)

L'objectif de cette rencontre est de vous présenter le Conseil d'Etablissement, son rôle, ses buts, ses compétences et d'apporter une réponse à vos questions.

Au terme de la séance, les 4 représentants des parents d'élèves seront élus.

Nous vous remercions de bien vouloir répondre au moyen du formulaire auquel vous accédez avec le code QR code ou le lien suivants :

<https://forms.cloud.microsoft/e/K08db9tEAr?origin=IprLink>



Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez souhaiter et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

AIMSLE

Association Intercommunale Scolaire de Moudon-Lucens et Environs
Le Président
Vincent Bessard
La Secrétaire
Mireille Cudré-Mauroux

